



En 1948, un million
de Juifs vivaient,
parfois depuis plus de
trois mille ans, dans
les pays arabes.
Actuellement ils sont
moins de cinq mille...

Paulo CASACA, Député Européen

vous invite à la conférence « Réfugiés juifs des pays arabes »
donnée par Moïse Rahmani, auteur du livre, le Professeur
Carole Basri et Edwin Shuker, Co Président de “Justice for Jews
from Arab Countries” (JJAC)

au Parlement Européen
60 rue Wiertz - 1047 Bruxelles
salle ASP 3 H1



LES RÉFUGIÉS JUIFS ORIGINAIRES DES PAYS ARABES

L'exposé des faits pour les droits et la réparation

Pendant plus de 2,500 ans, un nombre important de juifs ont vécu dans les régions qui sont aujourd'hui des pays arabes (par exemple, l'Égypte, l'Algérie, l'Iraq, etc.) – mille ans avant l'avènement de l'Islam.

Avec la déclaration de l'État d'Israël en 1948, la situation des juifs dans les pays arabes s'empira dramatiquement, étant donné que beaucoup des pays arabes déclarèrent la guerre, ou supportèrent la guerre contre Israël. Ces événements déclenchèrent une poussée dramatique dans la discrimination et d'abus de longue date qui rendait la vie des juifs dans les pays arabes complètement invivable. Les juifs furent soit déracinés de leur pays de naissance, où devinrent des otages politiques subjugués dans la lutte de monde arabe contre Israël. Dans presque tous les cas, lorsque les juifs s'enfuirent, leurs propriétés privées et communautaires furent saisies ou confisquées sans aucun dédommagement de la part des gouvernements arabes.

La définition internationale d'un réfugié est sans aucun doute applicable aux juifs qui fuirent la persécution des régimes arabes:

Un réfugié est une personne qui « *craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ...* » La Convention relative au statut des réfugiés de 1951

Lorsque le sujet des réfugiés est soulevé dans le contexte du Moyen Orient, il s'agit sans exception des réfugiés palestiniens, et non des réfugiés juifs qui furent obligés de fuir les pays arabes. En fait, il y eu deux déplacements majeurs de population qui eurent lieu pendant les années de troubles au Moyen Orient. En fait, il y eu plus de juifs déplacés des pays arabes (856,000)¹ que de palestiniens qui devinrent réfugiés en 1948. (Approximation de l'ONU : 726,000).

L'appel légitime pour les droits et la revendications des juifs qui furent obligés de s'enfuir des pays arabes n'est pas une campagne contre les réfugiés palestiniens; ni a-t-il pour but d'entamer des démarches légales pour obtenir des dédommagements. Ceci est une initiative pour s'assurer que la situation des réfugiés juifs des pays arabes soit inscrite à l'ordre du jour politique de la communauté internationale, et est une poursuite de la vérité et de la justice, et recherche pour que leurs droits soient protégés par la loi et la justice.

On ne pourrait arriver à une paix compréhensive au Moyen Orient sans reconnaître et réparer le déracinement des communautés centenaires juives du Moyen Orient et d'Afrique du Nord par les régimes islamiques hostiles envers l'État d'Israël. Il ne serait pas correct et constituerait une injustice si les États-Unis devaient reconnaître les droits aux réfugiés palestiniens sans reconnaître les mêmes droits aux réfugiés juifs et aux autres réfugiés originaires des pays arabes.

¹ [Estimates based on UN document "Trends and Characteristics of International Migration since 1950-Refuge Movements and Population Transfers" (UN Department for Economic and Social Affairs, Demographic Study No. 64 ST/ESA/Ser. A/64)]

Réfugiés Juifs des pays arabes

Le 1^{er} juillet 2008 à 16 heures au Parlement Européen

MEP Paulo Casaca

Nous avons donc un professionnel à disposition pour que vous puissiez bénéficier de la traduction en simultané. Je voudrais également en profiter pour vous dire que je n'ai pas le souvenir d'avoir eu l'honneur de parrainer une telle initiative à l'instar de celle qui m'est donné de parrainer aujourd'hui, et je voudrais vous remercier de m'avoir interpellé sur ce sujet parce que beaucoup de personnes dans le grand public ignorent bien entendu le sort qui est réservé aux réfugiés juifs, thématique qu'il était dès lors intéressant d'aborder. Il est également important de constater que malheureusement, ces réfugiés ne sont pas pleinement intégrés dans notre société et que malheureusement, pour bon nombre d'entre eux, la vie s'est limitée à une vie dans une tente, à l'impossibilité de s'intégrer où que ce soit, et de temps à autre, cela débouche sur des situations qui malheureusement ouvrent la voie au terrorisme. Donc, je voudrais vous remercier de m'avoir donné la possibilité ici de me familiariser avec le sort des réfugiés juifs. Je pense que c'est une situation que vous n'ignorez pas, c'est une situation que je n'ignore plus, mais je pense que c'est une situation qui reste ignorée d'une large frange du grand public d'où l'importance du programme d'aujourd'hui. Alors, quid de la séance qui nous attend aujourd'hui ? Nous allons donc pouvoir démarrer par la présentation d'un film. Je crois qu'au niveau technique, on est en train de s'affairer afin que ce film puisse être diffusé. Dimitri me semble être aux commandes et essaye de déployer tous les efforts possibles et imaginables pour faire en sorte que ce film vous soit présenté, vous avez pu constater que la salle était occupée avant que nous ayons eu la possibilité de prendre possession des lieux, d'où le retard au niveau technique. Nous ne sommes pas dans des conditions idéales, si nous avions pu prendre possession de la salle à l'avance, nous aurions pu préparer cette diffusion. Mais quoi qu'il en soit, Dimitri ne compte pas ses efforts, vous pouvez le constater je suis certain que d'ici quelques instants nous pour-

Réfugiés Juifs des pays arabes

rons visionner ce film qui est intitulé *Les réfugiés oubliés*. Il a été produit par la David Project. Ensuite, nous aurons la possibilité d'écouter Monsieur Rahmani, qui est la personne qui m'a susurré au creux de l'oreille l'idée quant à l'organisation de cette manifestation. C'est lui qui a planté en quelque sorte le décor, qui a défini le contexte et qui nous a permis de réunir cette éminente assemblée. Je voudrais également revenir sur cet ouvrage fascinant que je tiens en mains ; vous pouvez le lire : *Réfugiés juifs des pays arabes*, ouvrage qui est disponible en français. Donc, si vous êtes francophones, vous pouvez le lire immédiatement ; je pense qu'une traduction en anglais est prévue, ainsi qu'une traduction en portugais qui est en cours de route. Donc, comme vous pouvez le constater, nous poursuivons sur notre lancée pour que cet ouvrage puisse être traduit dans le plus grand nombre de langues possible, parce qu'il est fondamental que le grand public ait connaissance de ce qui se passe et de ce qui décrit dans cet ouvrage. Et nous aurons la possibilité d'écouter brièvement d'autres orateurs... j'essaye de combler le vide, comme vous pouvez le constater, et dès qu'on fera un petit signe pour m'informer du moment où le film sera prêt, là je me tairai, je vous rassure ! Je ne veux pas non plus dévoiler ce que les orateurs ont l'intention de vous dire cette après-midi, mais je puis vous dire toutefois par rapport à certains de ces orateurs que j'ai la possibilité d'en croiser certains. Nous avons également parmi nous un Juif d'Iraq, qui pourra nous parler d'une expérience différente, donner un éclairage différent à la situation ou aux faits dont nous voudrions nous entretenir ici aujourd'hui. Je crois qu'il est fondamental de pouvoir écouter ce témoin pour justement pouvoir comprendre ce qui s'est passé ces dernières années, et je pense que pour pouvoir comprendre ce qui se passe aujourd'hui et ce qui s'est passé il y a quelques années, il faut probablement remonter plus loin dans le temps pour voir quels sont les drames qui se sont noués il y a plusieurs années et qui ont débouché sur la situation que nous connaissons aujourd'hui. Donc, nous aurons pléthore de perspectives qui nous seront proposées au cours de cette après-midi. Nous aurons d'ailleurs la possibilité de parler d'un travail académique, d'une thèse

Réfugiés Juifs des pays arabes

qui a été présentée par le professeur **BASRI**... Comme vous le constatez, je meuble le vide avant que le film vous soit présenté. Je crois que Madame **BASRI** vous expliquera en long et en large de quoi il retourne, et quelle fut la teneur de cette thèse qu'elle a défendue. Alors, je crois que nous avons quand même un problème qui m'a l'air assez définitif, en ce qui concerne la diffusion du film... Ou alors peut-être qu'on commence, on entre dans le vif du sujet et puis on diffuse le film après ? Bien, malheureusement il nous faut avancer, il faut s'adapter aux circonstances, donc nous essayerons pendant le cours de cette après-midi de veiller à faire en sorte que ce film soit diffusé, mais je vous propose sans autre transition... Alors, ça fonctionne ? Dans une minute, on attend une petite minute alors, bien. Donc, c'est une histoire à rebondissements, Mesdames et Messieurs, on attend encore une petite minute de plus. Et je vois Joseph **M.**, mon cher et estimé collègue, qui nous rejoint ici dans cette assemblée à qui je souhaite d'ailleurs la bienvenue. Nous avons également des membres de la presse parmi nous, je crois que c'est important, je crois que c'est fondamental d'avoir à tout le moins un média important, ce qui est le cas aujourd'hui, ce n'est pas négligeable. Nous avons également de hauts fonctionnaires de notre Parlement européen, ce qui est tout aussi important, tout aussi fondamental. Vous le savez, les membres du Parlement vont et viennent, mais les fonctionnaires, eux, restent. C'est probablement pour cette raison qu'il est plus important encore que ces personnes, que ces fonctionnaires, puissent être présents cette après-midi. Je vois des visages familiers, je vois David, je vois d'autres visages connus et familiers autour de cette table. Bien, alors il semblerait que cela fonctionnera. Par contre, l'interprète s'excuse à l'avance, parce que je ne sais pas si j'aurai le retour son en cabine ; donc, je ne sais pas si je serai en mesure de traduire le film. Malheureusement, je n'ai pas de retour son en salle, en cabine, donc je ne peux pas entendre ce qui se dit ; je ne peux voir que les images, malheureusement, je suis désolé.

[FILM]

Réfugiés Juifs des pays arabes

En septembre 90, Moïse Rahmani fonde un journal culturel trilingue, français – anglais – judéo-espagnol, *Los Muestrros*, et son supplément littéraire Korê. Il crée l'institut sépharade européen en 93. Auteur de plusieurs ouvrages, il a reçu le prix Marcel Marinower en 2003 pour la publication de ses ouvrages consacrés au judaïsme sépharade. Alors, c'est à vous la parole.

Moïse Rahmani

Merci Mr Casaca. Je vous remercie personnellement au nom du million de personnes que je pense représenter ici aujourd'hui, de nos parents qui ont été forcés de quitter leur terre natale dans des conditions très souvent dramatiques, comme nous l'avons vu. Je crois que c'est la première fois que dans l'enceinte européenne nous allons aborder un problème qui nous concerne, le problème des réfugiés juifs des pays arabes. Oui je suis un réfugié juif d'un pays arabe, et j'ai tu mon histoire, mon histoire a été tue, mon histoire a été occultée pendant plus de soixante ans. Il est temps de parler, il est temps que le monde sache. C'est pour ça que je vous remercie de nous avoir invités aujourd'hui, d'avoir tenu cette conférence dans ce lieu aussi prestigieux qui est le cœur de l'Europe, le cœur de l'Europe de demain. Mesdames et Messieurs les parlementaires, Mesdames et Messieurs, chers amis, je suis très ému d'être ici aujourd'hui. J'ai un lourd héritage derrière moi, parce que je parle au nom de personnes qui ne snt plus là pour faire entendre leur voix. Des personnes qui vivaient tant bien que mal dans ces pays-là, qui ont été chassées, qui ont été expulsées, qui ont été forcées au départ, qui ont dû très souvent recommencer leur vie. Nous avons vu, nous avons vu ici un film qui racontait leur condition déplorable, laissez-moi vous citer un seul chiffre : ces réfugiés n'ont été aidés par personne, à l'exception, en soixante ans, de trente sept mille cinq cents dollars US pour l'ensemble de ce million de réfugiés. Vous divisez par un million, vous voyez qu'est-ce que ça fait. Le seul pays qui ait aidé c'est Israël, qui en a accueilli sept cent cinquante mille d'entre eux, et les communautés juives dispersées dans le

Réfugiés Juifs des pays arabes

monde qui en ont accueilli pas mal, dans notamment la Belgique, et aussi un certain nombre d'enfants ou de réfugiés de ces pays-là. Je ne vais pas abonder, je préfère laisser la place aux questions et réponses, je suis très heureux d'avoir écrit ce livre. Vous avez vu dans le témoignage, vous le verrez si vous lisez mon livre, il n'y a pas de haine, il n'y a pas d'amertume. Nous sommes des réfugiés, mais nous n'avons pas été formés à lancer des pierres, à lancer des cocktails Molotov. Nous n'avons pas oublié notre histoire, nous n'oublions pas notre devoir de transmettre à nos amis, le devoir de transmettre à nos enfants, nous devons savoir nous d'où nous venons, le seul problème qui se pose, c'est que nos cimetières ont été désacralisés. Vous avez vu l'orateur qui vient d'Égypte qui nous dit avec étonnement "comment se fait-il qu'il y avait des Juifs en Égypte ?" On m'a posé la question, et les gens ne savent pas qu'il y avait des Juifs en Égypte. Nous étions entre quatre vingt et cent mille Juifs. Mais quand il n'y a plus de traces, quand il n'y a plus de pierres tombales, qui puissent dire qu'ici, ont vécu des Juifs pendant plusieurs milliers d'années, la mémoire est en train de s'effacer. On a effacé notre mémoire, on a éradiqué notre mémoire, on a même empêché, le 28 mai 2008, il y a déjà un mois, on a empêché un groupe de quarante cinq personnes, âgées de soixante quinze à quatre vingt ans, de vouloir retourner une dernière fois avant leur départ définitif sur leur terre natale pour voir les endroits où ils ont vécu. Ça s'est passé le 28 mai 2008, le gouvernement égyptien les a empêché de se rendre en Égypte pour aller visiter leur terre natale, des personnes qui ont entre soixante quinze et quatre vingt ans, dont une cousine à moi. Je pense que si nous voulons obtenir une paix juste, une paix durable, il faut qu'il y ait une reconnaissance. Il faut qu'il y ait une reconnaissance des torts qui ont été faits. C'est le seul moyen, c'est le meilleur moyen d'arriver à une réconciliation. Je vais laisser la parole maintenant je pense à mon ami Edwin Shuker. Monsieur le député Casaca va vous le présenter. Je suis prêt à répondre après à vos questions, s'il y en a bien entendu.

Réfugiés Juifs des pays arabes

Edwin Shuker

Je m'appelle Edwin Shuker. Je suis né à 10h du matin au mois de juillet, un beau mois de juillet, à Bagdad. Mon père, Charles, était avocat, ma maman Victoria s'occupait de nous. Ils étaient les descendants d'une famille de Juifs qui avait vécu en Mésopotamie, mieux connue aujourd'hui sous le nom d'Iraq. Nous avons été contraints à l'exil par le roi de Babylone, qui a détruit Jérusalem en 586. Là-bas, comme nous le savons toutes et tous, près de la rivière Babylone ils ont eu la possibilité de se retrouver. Malheureusement, mes frères et sœurs n'ont pas vécu suffisamment longtemps que pour voir un dénouement heureux de la situation. Tout ce que nous avons pu voir, c'étaient des armées qui se sont succédées. Je n'ai jamais connu mes grands-parents, ni mes oncles ou mes cousins qui en 1951 avaient quitté le pays pour Israël comme vous avez pu le voir d'ailleurs pour d'autres familles dans le cadre du film qui vous a été présenté. Tous leurs avoirs ont été confisqués et je pense qu'ils ont vécu la même chose que de nombreux autres Juifs irakiens. Ils sont partis avec leurs vêtements, avec une couverture, avec quelques sous-vêtements, une paire de chaussures, quelques chaussettes, une montre, un petit bracelet très fin et quelques 50 dinars. Voilà avec quoi sont partis ces membres de ma famille. Ils ont pu se rendre dans cet état d'Israël, mais qui n'était pas encore suffisamment bien équipé ; ils ont dû dès lors résider dans des tentes comme vous avez également pu le voir dans ce film. Donc en 1971, nous avons pu quitter l'Iraq, mais jusqu'à cette époque nous n'avons jamais pu communiquer avec la famille de mon père ou avec la famille de ma mère. Nous ne pouvions même pas mentionner le terme Israël, parce que le seul fait de mentionner ce terme pouvait avoir des répercussions terribles. Lorsque le parti Baas est arrivé au pouvoir, j'ai dû, à l'âge de 8 ans, faire la file avec mon père, tout simplement parce que le nouveau régime avait décrété à l'époque que tout Juif Irakien, où qu'il soit dans le monde, devait attester de son existence et disposait de trois mois pour que sa nationalité ne soit pas révoquée et surtout pour que ses avoirs ne soient pas confisqués. Donc si vous étiez par exemple hors du pays pour affaires, et bien vous n'aviez pas

Réfugiés Juifs des pays arabes

la possibilité de vous soumettre à cette réglementation. Nous avons donc dû faire la file avec mon père, et voici ce que nous avons reçu, Mesdames et Messieurs, lorsque nous avons fait la file : cette fameuse carte d'identité jaune qui avait été spécialement conçue pour les Juifs. Ceci a vraiment marqué ma vie au fer rouge, et ce jusqu'en 1971, année où, je vous l'ai dit, nous avons quitté le pays avec ma famille. Nous étions victimes de nombreuses restrictions, notamment des restrictions qui touchaient les Juifs désireux d'étudier à l'université. Nous ne pouvions pas devenir médecin, ingénieur ou avoir accès à des professions de ce type si nous étions Juifs. Est intervenue ensuite la guerre de 1967, et là je peux vous dire que notre existence a ressemblé davantage à l'enfer qu'à autre chose. Nous avons par exemple des distances qui étaient fixées et que les Juifs ne pouvaient franchir. Un soir, alors que nous étions réunis en famille à la maison, on a frappé à notre porte et 3 hommes ont pénétré dans la maison. Et je me souviens de la façon dont ces hommes ont tout simplement arraché les prises de téléphone dans notre maison, pour nous couper du restant du monde. Nous n'avions plus accès au téléphone. Et donc après cette guerre de 67, je sais que les choses ne se sont pas vraiment améliorées. On incitait la population à garder un œil sur les familles juives qui résidaient dans les environs, et il y avait beaucoup, dans la presse locale, beaucoup d'informations qui relayaient justement les informations afférentes à des agissements de ces familles juives qui devaient être surveillées. Et on ne savait pas toujours le nom de celui qui figurerait dans le journal du lendemain, parce que c'était en quelque sorte un appel à la délation, avec des noms de personnes, je me souviens de rumeurs qui circulaient également de personnes qui se déplaçaient jusqu'à notre domicile en nous disant "mais écoutez, on craint le pire pour vous, il y a des rumeurs qui circulent". Donc je me souviens de toute cette ambiance, de toute cette atmosphère, et je me souviens également du mois de juillet 1968. De nouveau, le parti Baas s'est retrouvé au pouvoir. Et Saddam Hussein, qui a été invité à mener à bien certaines opérations concoctées par le parti au pouvoir. Je me souviens dès lors du 27 janvier 1968 en particulier. Il y a eu une annonce, faite par l'intermédiaire de la

Réfugiés Juifs des pays arabes

radio, signalant que ce jour serait une journée de fête, une journée de fête nationale, une journée très importante pour l'Iraq, et que nous étions censés dès lors nous tenir informés de ce qui était censé se passer. Je me souviens qu'avec mes sœurs nous nous réjouissions : un jour de congé, pensez-vous, cela faisait notre affaire. Et puis, tout à coup est tombé la nouvelle concernant le fait que des espions avaient été capturés, des espions pour Israël, et quelques membres d'un réseau, d'un groupe ont été arrêtés et tout simplement condamnés à la pendaison. Et leurs corps, leurs dépouilles ont malheureusement été exposées au grand public sur la place. Je me souviens de la couverture médiatique dont cet événement terrible a bénéficié. Et je me souviens aussi que des personnes avec lesquelles nous avons des rapports il y a quelques mois, quelques semaines auparavant, que les parents de ces personnes que nous côtoyions s'étaient retrouvés pendues avec une banderole apposée sur leur dépouille sur laquelle était stipulé : Juif. Et ces corps, ces dépouilles sont restées là pendant toute une journée, pendant toute une journée ! Je me souviens également de l'oncle de Saddam Hussein, qui s'est déplacé jusque-là pour prononcer un discours pour le moins célèbre. Il a d'ailleurs décrété ce jour-là qu'il avait parfois demandé à Dieu pourquoi il avait créé trois choses : les Juifs, et les mouches, et puis une troisième catégorie d'êtres. Je me souviens également de ce sentiment qui est emparé de la rue, de cette espèce de fébrilité qui régnait dans les rues. Je me souviens d'un jour où je me rendais à la synagogue, et je me souviens ce jour-là avoir été poursuivi par trois jeunes qui eux aussi m'agressaient en me lançant des pierres à l'instar de ce que nous avons vu dans le film, et j'ai d'ailleurs cru que ma dernière heure était arrivée ce jour-là. Jusqu'à un moment donné, j'ai été vraiment pris, soulevé du sol par une personne relativement costaud, et je me suis dit "cette personne va me tuer". Maintenant que je suis un témoin de vérité, je me suis rendu compte que cet homme qui s'était emparé de moi si violemment l'avait fait pour me sauver, et m'avait d'ailleurs dit à voix haute et devant ces jeunes qui me poursuivaient : "je tuerai quiconque fera du mal à ce jeune homme". Donc je crois que chacun ou chacune d'entre nous doit

Réfugiés Juifs des pays arabes

malheureusement vivre avec ce type de souvenirs, ce type de vécu au quotidien. Un des fils des responsables de Bagdad a été arrêté pendant 365 jours, a été incarcéré dans une prison dont on savait quand on y entrait et dont malheureusement on ne sortait jamais. Et cette personne a heureusement pu sortir, c'était le fils du rabbin, et il a pu dans un ouvrage justement contrer tous ces mensonges dont on abreuvait la population quant au sort qui était réservé aux personnes qui étaient incarcérées dans ce type d'endroit. Et on pourrait se poser la question de savoir "mais pourquoi ces personnes ne se sont-elles pas exprimées avant ? Pourquoi est-ce qu'on a pas parlé de tout cela plus tôt ?" Eh bien je vais vous dire pourquoi, parce qu'il a fallu 30 ans à ce monsieur dont je tiens l'ouvrage entre mes mains pour qu'il puisse rédiger cet ouvrage. Imaginez-vous, 30 ans avant d'avoir la possibilité de rédiger cet ouvrage. Et généralement, avant de publier cet ouvrage, les gens qui approchaient à proximité de sa maison des personnes qui avaient été silencieuses pendant plus de 30 ans sont venues frapper à sa porte, se sont assises à ses côtés et ont pleuré avec lui. Imaginez-vous, il a fallu 30 ans pour pouvoir voir cela. Donc je vous l'ai dit, en 1971, j'ai eu la possibilité de quitter l'Iraq, mais il faut savoir qu'un quart, je dis bien un quart de cette communauté jeune, adulte et moins jeune a été torturée, a subi les pires sévices, les pires outrages et les pires souffrances qui soient. Donc comme je vous le disais, en 1971, nous nous sommes dit que la mort et la vie, eh bien au bout du compte, c'était devenu pratiquement la même chose. C'est pour cela que mon père nous a réunis, a réuni sa petite tribu, et nous a dit "voilà, aujourd'hui en ce beau jour de mois d'août, nous allons tenter de sauver notre vie, nous allons fuir" et imaginez, imaginez ne serait-ce qu'une seconde ce qui se serait passé, ou ce qui aurait pu se passer si nous n'avions pas réussi. Donc nous avions de faux papiers, nous avons dû demander à notre plus jeune sœur de rester silencieuse et ce pendant 3 jours, eu égard à l'accent qui malheureusement était le nôtre et qui aurait pu nous faire réérer rapidement. Notre jeune sœur fut vraiment priée de se taire pendant tout ce périple. Durant ce périple, mon père nous a demandé de faire nos adieux à l'environnement qui

Réfugiés Juifs des pays arabes

était autour de nous mais je n'ai pu dire au revoir à ma petite amie, je n'ai pu dire au revoir à Sevan mon ami, je n'ai pu dire au revoir à mes voisins, je n'ai pu dire au revoir à personne, je n'ai pu vraiment saluer qui que ce soit, je n'ai pu prendre aucun effet personnel même pas la moindre petite photo. J'ai dû laisser tous mes souvenirs, absolument tous mes souvenirs dans cette maison parce que les services de renseignement bien entendu circulaient dans le quartier quasiment au quotidien. Nous devions donc partir, quitter la maison comme si nous allions faire quelques courses. Et c'est ce que nous avons fait d'ailleurs. Nous avons laissé notre voiture, que nous avons fermée soigneusement à clef. Nous avons grimpé dans le train, et je crois que vous pouvez imaginer d'ailleurs quel type de périple nous avons dû vivre pendant trois jours en utilisant ces différents moyens de locomotion. Et finalement nous avons atteint l'Europe, et là on nous a octroyé le droit d'asile. Et en signe de gratitude, mon père a juré et nous a fait promettre d'ailleurs de ne jamais retirer le moindre profit, le moindre bénéfice de ce pays qui nous ouvrait si gentiment les bras, en quelque sorte. Mon père, avocat je vous l'ai dit, a travaillé 6 jours/semaine dans la partie est de Londres, à empiler des tee-shirts. Mais il est parvenu, malgré cela, malgré ces circonstances difficiles, à m'envoyer dans l'université et à mon tour, j'ai pu également faire en sorte que mes enfants bénéficient d'une bonne éducation. Est-ce que l'Iraq nous manque ? Est-ce que notre langue maternelle nous manque ? Est-ce que notre culture nous manque ? Est-ce que cet environnement, nos voisins arabes, tout cet environnement qui fut le nôtre, nos amis, ce que nous avons lorsque nous étions là-bas, eh bien est-ce qu'ils nous manquent ? Bien entendu, ils nous manquent. En 2003, j'ai eu la possibilité de retourner sur mon lieu de naissance. Après donc cette guerre de libération, qui a eu lieu en Iraq comme vous le savez certainement. Et la première chose que j'ai visitée, et je pense que c'est d'ailleurs la première chose qui m'a été demandée par tous les Juifs irakiens, c'est le cimetière. C'est le premier endroit que j'ai visité pour aller me recueillir sur la tombe de mon grand-père, tout simplement pour lui dire "eh bien, nous ne t'avons pas oublié". Donc, j'ai visité ce cimetière, Mesdames

Réfugiés Juifs des pays arabes

et Messieurs, au nom de chaque Juif qui avait dû quitter l'Iraq et qui n'aura probablement pas eu, comme moi j'ai eu, cette chance, qui n'aura probablement pas eu la possibilité de retourner un jour dans son pays. Donc, je suis le porteur des aspirations, des rêves de ma communauté. Et nous essayons parfois désespérément de relier nos enfants à leurs grands-parents, ces grands-parents qui sont enterrés dans un pays si lointain qu'ils ne connaissent pas. La question qui se pose est de savoir ce que nous voulons maintenant. Nous voulons rappeler aux médias, nous voulons rappeler au monde que ces réfugiés Juifs, Juifs arabes, sont des réfugiés aussi, au même titre que tous les autres. Nous que voulons que Monsieur A. N. sache qu'il y a depuis de très très nombreuses années des Juifs arabes qui vivent en exil. Nous voulons également nous rappeler à nous-mêmes, Mesdames et Messieurs, que malgré ces années noires, de persécution, il y avait toujours une petite lueur qui nous a permis de vivre côte à côte avec nos voisins, avec ces personnes qui nous entouraient, et de toute mon âme, je pense que ce dernier chapitre de notre histoire n'a pas encore été écrit. Et je pense que grâce à Dieu tout-puissant, nous pourrons un jour obtenir la vérité, la justice, la reconnaissance, la réconciliation, et jeter un pont entre nous et nos voisins Arabes pour un futur des plus positif pour nous-mêmes mais surtout pour nos enfants et pour leurs enfants. Alors je ne verrai probablement plus Sevan, je ne verrai probablement plus tous ces amis, auprès desquels d'ailleurs je voudrais m'excuser d'avoir disparu un jour si rapidement.

MEP Paulo Casaca

Merci beaucoup, Monsieur Shuker est né à Bagdad en 1955 et qui a passé une grande partie de son existence là-bas jusqu'en 71 comme il nous l'a très bien expliqué. C'est un homme d'affaires maintenant international avec une large palette de compétences, il est également membre d'une organisation de Juifs britanniques. Il est également membre du JJAC, *Justice for Jews*, et également ambassadeur de paix pour UPAF au Royaume-Uni. Voilà pour les dernières précisions que j'avais à apporter à ce dernier témoignage. Je crois que le témoignage que nous

Réfugiés Juifs des pays arabes

avons entendu, il est important de le signaler, est un témoignage des plus émouvant. Je crois que ce témoignage n'appelle d'ailleurs pas le moindre commentaire de notre part, tout a été dit, et sans autre transition je voudrais céder la parole au Professeur Basri de la *College Columbia University*, et de la *New York University of Law*. Professeur Basri est professeur en droit des entreprises, il est également professeur à l'université de Pennsylvanie et je dois également préciser qu'il a un CV académique des plus impressionnant, je vais donc vous faire grâce de la lecture de tous les points qui figurent sur son CV. Alors je sais que certaines de ses productions ont été présentées lors de différents festivals du film et autres, il s'agissait principalement de documentaires à la réalisation desquelles elle a pu contribuer, elle a notamment beaucoup travaillé sur l'Iraq et elle a également préparé d'autres documentaires sur ce qui s'est passé en Iraq dans le cadre des élections, elle a également été un commentateur de renom et un commentateur incontournable, et finalement, il est également important de préciser qu'elle est l'auteur d'une thèse intitulée *Juifs réfugiés arabes*, dans laquelle elle a abordé la thématique qui nous intéresse aujourd'hui et je crois qu'elle se propose d'ailleurs de nous révéler certains éléments repris dans cette thèse.

Carole Basri

Alors je suis honorée d'être parmi vous aujourd'hui pour avoir la possibilité de vous parler de ce sujet, ma famille est une famille originaire de Bagdad et c'est pour cela que je suis tout particulièrement émue d'être présente parmi vous aujourd'hui. Je crois qu'il est des éléments qui relèvent du droit international et je crois qu'effectivement, le sort de chaque réfugié est important parce que chaque réfugié que nous ignorons, Mesdames et Messieurs, signifie que de nombreuses violations des Droits de l'homme sont susceptibles de se produire, de plus nombreuses violations Droits de l'homme sont susceptibles de se produire. Donc je voudrais vous parler de ce sujet qui m'est cher parce que j'ai le sentiment que j'ai une dette ici à honorer et je l'honore en parlant de ce qui s'est passé là-bas. Ce qui a été dit par mon voisin de droite, dit avec

Réfugiés Juifs des pays arabes

brio et beaucoup d'émotion, est très très important parce que cela s'est produit. Et il est important de revenir sur cette vérité, il y a plusieurs catégories de réfugiés, il y a 2 catégories de réfugiés au Moyen-Orient, et il convient de parler de ces deux catégories de réfugiés, et si l'on veut parler de justice, eh bien on ne peut obtenir justice sans parler de ces deux catégories de réfugiés et la justice devrait déboucher sur la réconciliation, c'est mon espoir intime, j'espère que nous pourrions obtenir la paix et la réconciliation et je crois que c'est ce pourquoi nous voulons tous et toutes nous battre. La vérité, la justice, la réconciliation sont autant de vecteurs de paix. Et la meilleure manière de parler de cela c'est de se pencher sur les commissions de la vérité, il y en a une 60aine qui ont été mises en place à travers le monde, ces commissions de la vérité se sont penchées sur les phénomènes qui se sont produits dans de nombreux pays à travers le monde. Et grâce à ces commissions de la vérité, vous avez la possibilité tout d'abord d'exposer une vérité de parler de ce qui vous est arrivé, ce devant un large parterre de juristes. Alors, cela peut aider à mettre en exergue le sentiment de culpabilité collective, je crois que dire cette vérité est très important. Je crois qu'il est important d'avoir non pas une culpabilité collective qui se dessine par rapport à ce qui s'est passé mais également une culpabilité individuelle, donc il ne s'agit pas ici de voir cela comme étant un élément purement collectif. Deuxièmement, le fait de parler publiquement, officiellement de ses problèmes crée un processus de guérison qui me semble être très important. Troisièmement, exposer la vérité est la seule manière de veiller à ce que d'une façon fidèle et précise, l'on puisse se souvenir de ce qui s'est passé. Quatrièmement, tous les crimes contre les Droits de l'homme, perpétrés contre les Droits de l'homme, méritent que justice soit rendue. Et c'est sur cette base-là que ces commissions de vérité ont travaillées. Et maintenant, je voudrais vous parler plus particulièrement de ce qui s'est passé au niveau des populations juives dans les pays arabes. Donc, il y avait pratiquement en 1948 900.000 Juifs arabes. Il n'en reste à présent dans les pays arabes que 5 à 6000. Et donc je pense que ceci ressemble dans une très large mesure à une espèce de nettoyage ethnique. Alors,

Réfugiés Juifs des pays arabes

qu'est-ce qu'un nettoyage ethnique ? Eh bien, un nettoyage ethnique c'est l'élimination d'un groupe ethnique dominant d'un territoire, dans un territoire donné. Donc c'est aussi simple que cela, voilà ce qu'est un nettoyage ethnique. Donc il s'agit d'éliminer tout simplement une population précise dans un territoire donné. Donc cela implique, bien entendu, pléthore de méthodes ; l'objectif étant d'expulser ces populations de les discriminer de les torturer de les violer de les exécuter de façon sommaire. Donc tous les moyens sont bons pour procéder à ce nettoyage ethnique, y compris la confiscation de propriétés, la destruction de maisons, mise à mal des institutions culturelles et autres. Donc ce sont des facteurs fondamentaux qui sous-tendent les nettoyages ethniques et cela se fait de façon diverse selon les pays, et la plupart de ces facteurs dans une mesure ou dans une autre, que ce soit en totalité ou en partie, ont été appliqués à quelque 900.000 Juifs arabes présents dans ces différents pays. Alors vous le savez certainement, on parle des réfugiés palestiniens : nous avons 900.000 réfugiés juifs qui ont été obligés de quitter les territoires et qui ont pu dans une large mesure se rendre en Israël. Donc une bonne moitié des citoyens d'Israël sont représentés par ces personnes qui ont dû s'exiler de leur pays pour se réfugier en Israël. Alors un réfugié, c'est une personne qui est persécutée pour des raisons de race, de religion, pour son appartenance à un groupe social, pour son appartenance à une formation politique. Donc ça c'est la définition du réfugié en tant que tel. Et qui recherche dès lors protection d'un autre pays, et qui demande asile à cet autre pays. Donc nous pouvons reconnaître effectivement, Mesdames et Messieurs, que ces personnes dont nous parlons sont bel et bien des réfugiés. Et jecrois que dans le fil de l'histoire, il est des choses malheureusement qui se sont perdues. Alors que c'était un facteur fondamental à prendre en considération. Je pense dès lors que si nous examinons les différentes résolutions des Nations Unies – et je voudrais me pencher sur la résolution de 242. C'est une résolution très intéressante, Mesdames et Messieurs, il s'agit en fait d'une résolution de l'ONU qui a été votée au mois de novembre 67 et l'Assemblée de l'ONU a adopté cette résolution qui stipule qu'un accord

Réfugiés Juifs des pays arabes

de paix doit inclure la prise en considération des problèmes des réfugiés. Et là, on ne faisait pas distinction entre les réfugiés palestiniens, arabes, juifs etc. Malheureusement, ici cette résolution a été limitée pour être appliquée exclusivement à des réfugiés palestiniens. La communauté internationale a toutefois décidé qu'on ne pouvait pas agir de la sorte. Goldberg, qui était un délégué américain, a vraiment poussé pour que l'on puisse prendre en considération tous les réfugiés pris en considération au niveau de cette résolution. En termes linguistiques par exemple, on fait allusion à tous ces réfugiés qui ont de part et d'autre abandonné leurs maisons des suites de la guerre. Alors les réfugiés juifs sont également mentionnés ailleurs par le haut commissaire en 1957. A cette époque on parle de Juifs égyptiens et il est stipulé qu'il s'agit bel et bien de réfugiés. En 67, un peu plus tard, un membre de la haute commission, le docteur Jahn, a insisté sur le fait que les réfugiés des pays arabes, à savoir des Juifs arabes, devaient également être considérés comme des réfugiés. Alors cette reconnaissance des réfugiés dont nous avons entendu les témoignages dans de ce film n'ont malheureusement pas toujours été traduits dans les faits au niveau des résolutions. Et je voudrais également en profiter pour revenir sur les accords de Camp David où Jimmy Carter a parlé des réfugiés palestiniens et des réfugiés Juifs arabes en disant qu'ils avaient les mêmes droits que les autres réfugiés. Le président Clinton lors de Camp David 2 a précisé qu'effectivement il y avait des réfugiés Juifs arabes qui s'étaient réfugiés en Israël [] quitté leur mère patrie. Donc je crois que malheureusement si on n'a pas fait aussi souvent que cela mention à ces réfugiés, c'est probablement parce qu'ils se sont perdus quelque part dans les méandres de la mémoire historique, de la mémoire que nous avons de notre histoire. Je pense également que les réfugiés Juifs arabes ont également décidé de reprendre leur vie en mains, ils ont décidé de continuer de se battre vaille que vaille pour mener une existence des plus normale. Ils ont souvent dû probablement dans une très large mesure se débrouiller de par eux-mêmes, c'est probablement cette première raison qui peut expliquer cet oubli. Et puis deuxièmement, j'ai essayé par exemple moi-

Réfugiés Juifs des pays arabes

même de retrouver ma propre famille, et on essayait d'occulter quelle avait été l'histoire de ma famille, le vécu de ma famille, donc je pense qu'il y a vraiment eu une espèce de souhait d'occultation, d'occulter ce passé, on ne veut plus parler de cela, on ne veut plus parler de ce qui s'est passé au niveau de ces familles. E moi j'ai pu faire en sorte que ma maman, que mon oncle me parlent de mon vécu, de ma famille et j'ai pu récolter une centaine de témoignages de Juifs arabes principalement des Iraquiens qui m'ont parlé de ce qu'ils vivaient et j'en ai fait un film. Un film dans lequel ils parlent de ce qui leur est arrivé à eux. Et je pense que le fait de pouvoir déverser ses souvenirs de pouvoir parler de tout cela était important vous savez après l'holocauste il y a eu beaucoup de gens qui n'ont pas pu parler de leurs souvenirs, c'était trop douloureux, c'était trop difficile, et ce fut probablement la même chose pour ma famille. En 1948 mon grand-père a dû fuir le pays a dû laisser derrière lui deux enfants parce que malheureusement les circonstances ont fait qu'il a dû partir ainsi et mon oncle qui était un responsable de la communauté juive a eu en 1969 la possibilité de parler de certains événements et malheureusement, suite aux révélations qu'il a osé faire à l'époque, il a été torturé. Donc en voyant tout cela en aprenant tout ce qui était arrivé à ma famille, je me suis dit que j'avais véritablement un devoir à accomplir et j'avais le sentiment que je devais en parler. Je sais que parfois, très très longtemps après, on a entendu des récits de ces fameux camps de tentes que nous avons pu voir d'ailleurs dans le film et j'ai pu constater que ma famille y était resté peu de temps, mais c'est l'héritage de ma famille, c'est ce qui leur est arrivé et je me sens privilégiée d'avoir la possibilité d'en parler. Ma maman a pu gagner les Etats-Unis, nous avons pu mener une vie relativement privilégiée, j'ai pu être formée à l'université j'ai pu enseigner à mon tour dans ces universités. Mais j'ai une dette, j'ai une dette à honorer et lorsque j'ai concocté mes documentaires, j'ai cherché des photographies de familles à présenter dans ces documentaires mais malheureusement nous avons tous dû dans la majeure partie des cas partir sans rien emporter donc nous n'avions pas de souvenirs à présenter. Il y a certaines familles par exem-

Réfugiés Juifs des pays arabes

ple où les enfants ont été séparés, des enfants qui n'ont pu suivre les parents, d'autres qui ont dû rester au pays. Et j'ai vraiment pu relayer l'histoire de ces familles, même si je n'ai pas pu toujours présenter des photographies de cet héritage qui était le leur, de ce vécu qui était le leur, et j'ai pu constater que selon les pays, les formes de répression étaient différentes, les formes de torture étaient différentes, nous savons qu'il y a des dispositifs qui ont été mis en place par certains états, et j'ai pu également constater que au niveau de la ligue arabe et dans différents documents/matériaux que j'ai pu consulter, j'ai pu constater qu'il y avait des efforts qui ont été déployés à partir de 47 ou à partir de 48 pour faire en sorte que les Juifs quittent le pays. Alors faire en sorte que les Juifs quittent le pays, cela a pris des formes de harcèlement, cela a pris des formes de départ obligatoire. Donc j'ai pu vraiment constater en compulsant tous ces documents que les modalités avaient été différentes, nous savons que d'aucuns ont parfois rencontré les pires difficultés pour quitter le pays. Nous avons par exemple eu des cas où un bébé de six mois avait été autorisé de quitter le territoire à cette période-là parce qu'il avait besoin d'aide médicale mais sa maman n'avait même pas été autorisée à quitter le pays avec lui ! Donc les Juifs étaient vraiment pris dans un étau, ils n'avaient pas la possibilité dans certains cas de partir s'ils le souhaitaient, alors que dans d'autres pays on les poussait plutôt vers la porte. Donc comme je vous le disais les modalités étaient différentes. Alors bien entendu il fallait abandonner sa nationalité, aussi dans certains cas de figure que pour pouvoir partir. Alors il y a des législations qui ont été votées notamment en Iraq avec une confiscation par exemple de tous les avoirs et de toutes les propriétés des Juifs. Beaucoup ont été envoyés par exemple à proximité de la frontière proche de la Jordanie où certains d'ailleurs ont trouvé la mort et ce sont des événements qui ont été relayés dans la presse. Donc il y a des ouvrages encore et encore qui ont été publiés et qui relatent les récits de ces familles. Mais malheureusement, beaucoup de personnes ne souhaitent pas lire ces ouvrages, personne ne veut entendre ces témoignages, personne ne veut lire ces récits. Et moi je voudrais applaudir ici

Réfugiés Juifs des pays arabes

chacune et chacun d'entre vous, et vous en particulier Monsieur **Casaca** de nous donner la possibilité de nous exprimer haut et fort ici aujourd'hui, parce que je pense que c'est un engagement qui a été pris par vos soins ici d'en parler, mais d'en parler du point de vue du succès, parce que nous avons pu transformer nos vies en un véritable succès, nous avons pu créer une nouvelle vie, une nouvelle existence pour la plupart d'entre nous. Alors que faire de cela ? Eh bien je pense que nous devons pour tous les Juifs de nos pays de se battre pour la paix, pour la vérité, pour la justice, pour la réconciliation. Et la paix est probablement l'élément qui vient en bout de processus ou qui est le dernier maillon de cette chaîne que je viens de citer. Je pense qu'il est fondamental que nous puissions agir de la sorte pour tout un chacun, au Moyen-Orient. Et quand je regarde ce qui se passe dans le monde je me dis que c'est très très important pour nous tous aujourd'hui si on voit ce qui se passe au Moyen-Orient je pense qu'on ne peut pas comprendre ce qui se passe si on ne comprend pas que les deux côtés souffrent, que les deux camps souffrent, il faut prendre en considération ce qui s'est produit également au niveau des réfugiés juifs, en tant qu'êtres humains nous devons communiquer et nous devons parler de ce qui s'est passé. C'est véritablement ce que nous devons faire, les Nations Unies n'en ont pas parlé, nous le savons, nous savons que dans les négociations qui ont eu cours jusqu'à présent, on a très peu parlé de la question des réfugiés, de cette question qui nous touche, on parle beaucoup des réfugiés palestiniens, cela, ça ne fait aucun doute, mais quid des Juifs arabes ? Pourquoi ne pas les inclure dans ces négociations ? Pourquoi ne pas les prendre en considération dans ces négociations et cheminer ensemble vers la paix ? Pourquoi ne pas parler aussi de nos histoires, pourquoi devoir rester silencieux ?
Merci.

Paulo Casaca

Merci beaucoup, professeur, je pense que nous avons maintenant à disposition quelques minutes qui devraient vous permettre de poser vos questions et surtout d'y obtenir des réponses. Nous n'avons malheu-

Réfugiés Juifs des pays arabes

reusement pas beaucoup de temps à disposition, mais nous avons néanmoins un peu de temps disponible. Je pense que Monsieur là-bas souhaite poser une question ?

Erik M, participant

- Alors je voudrais poser ma question en anglais. Je m'appelle **Eric M**, donc je vis ici à Bruxelles et je voudrais faire allusion à la conférence de Durban. Et je voudrais savoir comment on peut transmettre le message. Vous venez de le décrire de façon claire et limpide, et je me demande comment nous pouvons diffuser ce message vers l'extérieur, j'ignore quelles sont les modalités pratiques que nous pouvons mettre en place pour faire en sorte qu'il soit possible de transmettre ce message. Je crois que nous avons ici des ONG qui devraient pouvoir s'emparer de ces récits que nous avons entendus cet après-midi, et faire en sorte que ces récits soient mis à l'avant-plan dans les médias et mis à l'avant-plan au niveau du grand public.

Paulo Casaca

- Alors je pense que vous venez de soulever un commentaire très intéressant, peut-être que tous les orateurs peuvent intervenir et réagir.

Moïse Rahmani

- Je peux répondre à votre question, mon cher Eric. Je crois que nous devons essayer de convaincre nos autorités européennes, et je m'adresse ici aux parlementaires dans cette salle, de faire, d'essayer de faire ce qui a été fait déjà aux USA, avec le congrès américain. C'est que lors de chaque négociation internationale, quand le projet, quand le problème des réfugiés palestiniens vient à l'ordre du jour, qu'on brandisse également le projet des réfugiés juifs. Nous ne voulons plus être les oubliés de l'histoire. Nous sommes les oubliés de l'histoire, c'est pour ça qu'on est en train de nous mettre de côté. Je demande aux parlementaires qui sont ici présents, je vous demande à vous Mr. Casaca, d'essayer de faire passer une résolution, qui, lors de chaque intervention internationale, lorsqu'on parle du problème des réfugiés palestiniens, nous ne soyons plus les

Réfugiés Juifs des pays arabes

oubliés de l'histoire. C'est, du moins je le crois, un des moyens de réparer et de demander justice. Nous ne voulons rien d'autre que la justice, la justice mène à la réconciliation. Et la réconciliation mène à la paix.

Edwin Shuker

- Oui, je vous suis très reconnaissant d'avoir formulé cette suggestion, et sachez que nous ferons, nous agirons au mieux afin de coordonner nos efforts avec d'autres organisations qui planchent également sur cette question, et veiller à ce que cette thématique ressorte et soit mise en exergue aux yeux du grand public. Je pense qu'il y a une résolution qui a été votée au niveau de la chambre des représentants, aux États-Unis, il n'y a pas plus tard que deux mois d'ailleurs ; et je dois vous dire que cette résolution est à marquer d'une pierre blanche au niveau de ce combat qui est le nôtre puisque elle est censée nous donner l'énergie nécessaire que pour continuer à aller de l'avant. Vous le savez certainement, il y a quelques années, c'était une perspective qui ne s'offrait pas encore à nous ; je voudrais lire un court extrait de cette résolution, c'est la résolution 185, vous pouvez obtenir l'intégralité de cette résolution sur notre site web, www.justiceforjews.com et vous pourrez avoir accès à cette résolution qui résume d'ailleurs très bien la situation. Je voudrais vous donner lecture d'un passage de cette résolution plus exactement la dernière page. "Il est injuste au niveau des États-Unis de reconnaître les droits des réfugiés palestiniens sans reconnaître en parallèle les droits des réfugiés juifs. Il est donc décidé : 1) Que dans le cadre des accords de paix au Moyen-Orient, il convient de prendre en considération toutes les questions en souffrance qui sont liées au droit légitime de tous les réfugiés y compris les Juifs chrétiens et autres populations qui ont été déplacées dans le cadre des conflits au Moyen-Orient. Il est également important que tous les représentants auprès des Nations Unies, que tous les représentants américains au niveau des contacts bilatéraux tiennent compte de cette résolution et utilisent l'influence des États-Unis pour veiller à ce que dans le cadre de la thématique des réfugiés du Moyen-Orient on fasse référence à la crise en considération des autres réfugiés

Réfugiés Juifs des pays arabes

donc sans prendre exclusivement en considération les réfugiés palestiniens. 2) Il est important qu'il soit clair que le gouvernement des États-Unis soutient la proposition en vertu de laquelle dans tout accord de paix au Moyen-Orient on prenne en considération la légitimité ou les droits légitimes ainsi que les pertes, dommages, souffrances endurés par tous les réfugiés, y compris les réfugiés juifs en sus des réfugiés palestiniens."

Carol Basri

Donc, voilà lu au pas de course et résumé ou esquissé à gros traits la teneur de cette résolution qui est, me semble-t-il, un témoignage important à brandir sur la scène mondiale. Alors je voudrais formuler un commentaire concis sur les interventions qui viennent d'être faites jusqu'à présent, je sais qu'il y a une pétition qui circule actuellement et je crois qu'il serait opportun de contrer ces discriminations dont d'aucuns font les frais au quotidien, y compris bien entendu les Juifs sur la scène mondiale donc je crois qu'il est fondamental de pouvoir aborder cette question de la discrimination, la question du racisme puisque c'est un exemple patent de racisme auquel nous sommes confrontés ici et je crois que par rapport à des pétitions qui circulent ou par rapport à des opérations qui sont menées à bien afin de contrer ces actes racistes, nous devons également nous positionner.

Un participant

- Je vais m'exprimer en français, c'est plus facile pour moi. Je connais Moïse depuis quelques années, nous travaillons sur la question des minorisés du soi-disant Monde arabe, je voudrais simplement vous dire que beaucoup de Juifs sont inconscients de l'impact positif que pourrait avoir leur lutte pour la reconnaissance de ce qui a été dit jusqu'à maintenant. Je vous dirai ça en deux mots : premièrement, le mythe fondateur même du nationalisme arabe et de l'idéologie arabo-islamique ou islamique est basée sur l'omission du problème des Juifs, donc l'expulsion qui est complètement niée, qui est complètement, je dirais, omise dans

Réfugiés Juifs des pays arabes

tout, et ensuite, du fait que les Juifs ont été les premiers à être, à souffrir dans l'histoire moderne donc de ce que vous dites parce que simplement ils ont été punis pour avoir créé leur propre État, si les Kurdes avaient fait la même chose, si les Assyriens avaient fait la même chose... Pourtant les Assyriens ont été massacrés à plus d'un million 300.000 je crois, tu connais ça mieux que moi, Moïse, les Amazighes aussi, etc. En fait, les Juifs ont été les premiers à être punis pour que les autres ne fassent pas la même chose, et donc si vous arrivez à faire reconnaître ce que vous dites, en fait vous aidez non seulement les Juifs, mais vous aidez plus de 100 millions de minorisés dans le soi-disant Monde arabe. Je dis le soi-disant Monde arabe parce que vous ne devriez pas dire "pays arabes" ; il n'y a que 7,5 millions d'Arabes et le fait de dire simplement "pays arabes" c'est déjà être pro-arabe. Pro arabiste. Je dirais, pour ne pas dire pro-arabe, parce que pro-arabe ça peut être traité de raciste. Je parle de pro arabiste. Donc moi je vous encourage à continuer, et aussi à comprendre que si vous réussissez, vous détruisez le pilier, un des piliers fondamentaux de l'arabo-islamisme, et qui en fait, je m'arrête bientôt... Il y a une boucle qui se retourne contre vous finalement, parce que l'arabisation, le pro arabisme de l'Europe, de l'Occident, provoque, crée tous les jours des arabistes, des antisionistes, des antisémites, des délinquants, des fondamentalistes, en plus grand nombre que le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord comprise. Et ça, c'est l'idéologie arabiste qui est basée là-dessus. Et le deuxième pilier de l'idéologie arabo-islamiste, c'est la création de peuples artificiels comme le soi-disant peuple palestinien qui n'existait pas il y a 60 ans, et comme le soi-disant peuple sahraoui qui n'existait pas il y a 30 ans. Voilà.

Moïse Rahmani

- Je crois que bien entendu c'est important et vous le savez, nous avons écrit un livre collectif qui s'appelle "A l'ombre de l'Islam, minorités minorisés" dans lequel nous avons dénoncé cet état de faits. Le Moyen-Orient actuellement est *Judenrein*, il n'y a plus de Juifs au Moyen-Orient. Il sera très bientôt *Christenrein*. J'ai ici un document qui a paru

Réfugiés Juifs des pays arabes

dans un journal qui s'appelle *La Presse* à Montréal, le vendredi 20 juin 2008. J'étais à Montréal pour une conférence, je cite : "*On explique que la famille fait partie de la minorité chrétienne d'Iraq, si la violence n'épargne personne en Iraq, les chrétiens, que l'on associe à nos émissaires américains, sont aussi la cible de conversions forcées, de menaces et d'attentats, etc.*" Donc le fait que nous ne luttons pas simplement pour nous, que nous ne luttons pas simplement pour que justice soit rendue, mais que nous luttons pour que le Moyen-Orient redevienne ou devienne un havre de paix, un havre de quiétude, un havre où les gens puissent s'entendre. Je l'ai écrit dans le dernier passage de mon livre. Je parle de ma communauté idéale. J'imagine une communauté idéale, c'est un article que j'ai écrit il y a quinze ou vingt ans, pour un journal de Bruxelles qui s'appelle Contact juif, où j'imaginai ma communauté idéale. Et un jour, je l'espère, si Dieu le veut, Inch'Allah comme on dit, je ne sais plus comment on le dit en amazighe, Stan... Cela arrivera. Mais nous luttons pour que la paix revienne, nous luttons pour que la compréhension revienne, et le seul moyen de faire entendre la compréhension, c'est la justice. Vous savez, il y a un mot en hébreu, *tseddaka* : il ne veut pas dire seulement charité mais aussi justice car il n'y a pas de justice sans charité, il n'y a pas de charité sans justice. Tous comme nous voulons la justice. Nous ne réclamons rien d'autre que la justice ; nous le devons à nos parents, nous le devons aussi à nos cousins musulmans, car quand on me dit qu'il n'y a pas de Juifs dans les pays arabes, qu'il n'y a pas de Juifs qui vivent en Egypte, là je m'insurge. Effectivement, si nous laissons faire l'histoire, on ne parlera plus de ces communautés-là parce qu'il n'y aura plus rien qui va rester. Notre rôle, nous qui sommes des réfugiés ou des enfants de réfugiés, est d'apprendre à nos enfants, et d'apprendre aux enfants de nos cousins musulmans qu'il y a une présence plus que millénaire. Nous habitons ces pays depuis pratiquement vingt six siècles. Mes ancêtres sont de Babylonie. Le prophète Ezra a vu la destruction du premier temple en 586 avant l'ère commune. Nous ne pouvons pas effacer ça d'un seul trait, nous ne pouvons pas dire qu'il n'y avait pas de Juifs qui vivaient là-bas. Il y avait neuf cent quarante mille

Réfugiés Juifs des pays arabes

Juifs qui vivaient dans les pays dits arabes, et il y en a actuellement moins de quatre mille cinq cents. Et ce sont – pourquoi est-ce qu'ils restent – les gardiens du cimetière, les seuls encore qui arrivent à maintenir quelque chose en place. Dans toute communauté qui existe, il y a toujours un gardien du cimetière qui ne veut pas partir pour pouvoir garder ce cimetière. Il n'y a plus de gardien de cimetière. Moi je ne sais pas où est la tombe de mes grands-parents, il n'y a plus de pierre tombale, moi je voudrais aller déposer une pierre à la veille de Yom Kippour pour signaler qu'ils ne sont pas oubliés. Si moi je l'oublie, c'est la fin de tout, ils seront morts une deuxième fois, ils seront morts éternellement. Je ne veux pas que mes enfants les oublient. Je ne réclame que justice. On s'est tus pendant – le monde n'a pas voulu nous écouter pendant soixante ans – il est temps qu'il nous entende. Excusez-moi, je semble un peu passionné, parce que c'est mes tripes qui parlent, c'est mon histoire qui parle, et je dois ça à mes parents, je dois ça à mes ancêtres qui ont vécu pendant des siècles dans ces régions-là. Merci.

Paulo Casaca

- Merci beaucoup. Nous arrivons au terme de notre temps disponible. Je crois qu'il serait peut-être aisé de faire des déclarations finales si vous voulez en faire, et moi je dirai quelques mots à la fin. S'il y a encore quelqu'un qui veut poser une dernière question ? D'accord.

Une participante

- Moi, personnellement, j'aimerais bien féliciter Mr. Casaca. Je suis très heureuse, moi je suis portugaise, alors je suis complètement dédié à la cause du judaïsme et de l'antisémitisme, je suis complètement dédiée. Cette année-là j'ai été deux fois à Jérusalem, juste pour parler de ça, savoir ce qui se passe dans le monde. Je suis d'origine juive, mais vraiment j'ai une passion pour tous les gens qui ont souffert pendant tout le temps surtout après la guerre. Alors je veux féliciter Monsieur Casaca parce que c'est le moment de divulguer ce qui s'est passé. On va mourir dans quelques années nous tous, et après, les petits-enfants qui vont

Réfugiés Juifs des pays arabes

arriver, ils sauront aucune chose de ce qui était le passé très récent. Alors, je considère que la chose la plus importante maintenant pour nous tous qui sont là c'est justement de faire ce que vous faites, divulguer, expliquer, dire la vérité d'une façon humaine, c'est pas une façon de faire la guerre, c'est une façon d'expliquer ce que vous avez souffert. Alors, Mr. Casca, c'est très important maintenant que vous faites quelque chose au nom de tout le monde qui est là, notamment le mien, et je vous félicite à vous tous de faire partie de ce groupe qui s'inquiète.

Paulo Casaca

- Merci beaucoup.

Moïse Rahmani

- Il est bien évident que je tiens à mon nom personnel, et je pense au nom de mes collègues ici, et je le répète au nom de ce million de personnes qui ne peuvent pas nous entendre. Je remercie Mr. Paulo Casaca pour tous les efforts qu'il a déployés d'abord pour nous avoir écoutés, parce qu'il n'est pas facile de trouver quelqu'un qui veuille nous écouter. C'est la chose la plus difficile qui soit de nous avoir écoutés, de nous avoir aidés, et d'avoir monté cette conférence. Je sais que nous avons planté une petite graine qui va germer, connaissant Mr. Casaca je sais qu'il se fera le héraut, le porte-parole de cette lutte, de ce combat, pour essayer de le mener à bon terme. Je vous le répète, il n'y a pas de haine, il n'y a pas d'amertume, les témoignages sont là, le livre est là, il n'y a pas de haine, nous n'avons pas de haine envers qui que ce soit. Nous voulons simplement justice. Merci Mr. Casaca.

Paulo Casaca

- Merci, merci beaucoup.

Moïse Rahmani

- Et au Portugal, bientôt...

Réfugiés Juifs des pays arabes

Participante

- Merci.

Edwin Shuker

Justice for Jews a produit toute une série de kits d'informations pour les parlementaires, pour des membres des médias, pour des particuliers et je voudrais vous inciter à prendre certains de ces petits dossiers qui ont été concoctés par nos soins. Et dans ces dossiers vous pourrez trouver tout ce dont vous aurez besoin, si vous avez besoin d'un exemplaire de ce film, c'est un film de 15 minutes, nous en avons un autre de 45 minutes, donc tout ce que vous pourriez souhaiter est disponible, ou est expliqué, la liste de tout cela est disponible dans ce dossier, je vous invite à vous emparer de ces dossiers, à les emporter avec vous et à nous contacter le cas échéant pour obtenir les documents que vous jugeriez utiles. Alors il y a également des formulaires d'inscription qui ont été mis à disposition de certains ressortissants juifs et mon père a toujours commencé à le remplir et ne l'a jamais terminé car on a déjà tellement perdu dans toutes ces difficultés que le moment est venu maintenant de pouvoir aller de l'avant. Et je voudrais dédier ceci à mon père, au père de Moïse, aux pères de mes autres collègues qui sont ici aujourd'hui, ainsi qu'à nos enfants, parce que notre mission tient en une ligne : veiller à ce que la justice soit rendue aux Juifs qui ont été déplacés, et qu'ils puissent bénéficier d'une prise en considération dans le cadre des politiques qui sont mises en œuvre et ce dans un esprit d'égalité. Voilà en une ligne, nous pouvons résumer, esquisser à gros traits cette mission qui est la nôtre.

Carole Basri

Oui, alors je voudrais également reprendre la parole une dernière fois pour vous dire que trouver la vérité, découvrir la vérité nous conduira vers la justice, nous conduira indubitablement vers la réconciliation et nous conduira finalement vers la paix. Et j'en suis fermement convaincue, c'est une pensée qui vient du fond de mon cœur, j'ai lu, j'ai rédigé beaucoup d'articles, j'ai préparé beaucoup de documentaires sur la question

Réfugiés Juifs des pays arabes

comme vous avez pu l'entendre et je pense que ça valait vraiment la peine de venir ici aujourd'hui parmi vous pour vous en parler. Parce que si le passé est oublié, il y a probablement d'autres violations des Droits de l'homme qui seront perpétrées et dont on ne parlera pas, dont on ne parlera plus. Et donc chaque petit évènement de l'histoire est important, chaque petit évènement de l'histoire du monde a son poids, et si nous parvenons à faire remonter tout ça à la surface, eh bien nous ne perdrons pas notre humanité, bien au contraire.

Paulo Casaca

Bien, Mesdames et Messieurs, je pense que maintenant nous avons bel et bien atteint le terme de cette réunion. Je voudrais vous remercier du fond du cœur pour votre participation, pour ces phrases ou paroles pour le moins chaleureuses que vous venez d'avoir à mon égard. Vous parlez d'humanité, l'humanité n'a pas de frontières à mon sens, et la vérité n'a pas de limites non plus. C'est une chose dont je suis fermement convaincu et je crois que cette bataille en particulier est chère à mon cœur tout simplement parce que c'est la bataille la plus oubliée, c'est la bataille qui a été la plus occultée peut-être, ou un fait d'histoire qui a été le plus occulté et je crois que il n'y a de plus grandes batailles que celles qui visent à contrer ceux qui voudraient créer de nouveaux holocaustes. Et je crois que c'est important de contrer ces menaces et ces menaces elles doivent être contrées avec tout le sérieux nécessaire, ce sont des menaces qui planent au-dessus de nos têtes et que nous devons contrer à tout prix, arce que nous ne pouvons pas laisser faire ou laisser émerger une situation qui ferait en sorte que la justice ne devienne pas une réalité. Donc je vous remercie une fois encore je voudrais en particulier remercier **Adam Mouchtar du B'nai B'rith International**. J'ai mal prononcé votre nom mais c'est la personne qui en tout premier lieu qui m'a parlé de la thématique qui nous a réunis ici aujourd'hui, et j'ai commencé à réfléchir à tout cela en entendant parler de tout ce qui se passait en Iraq et c'est vraiment en entendant parler de tout cela que j'ai décidé de vraiment de m'emparer de la question et de réfléchir sur cette question et nous avons

Réfugiés Juifs des pays arabes

pu faire en sorte que contrairement à ce qu'on nous enseigne parfois dans les écoles Israël n'est pas le démon, je crois que c'est parfois bien au contraire. Et je crois que c'est tout cela qui a été le point de départ de mon souci de comprendre, en rencontrant également d'autres personnes dans le cadre de ce qui se passait en Iraq, et cela a vraiment été le point de départ de ma réflexion d'aujourd'hui. Donc voilà, merci encore à vous tous de vous être déplacés jusqu'ici aujourd'hui.



Paulo Casaca,
Député européen et organisateur de la conférence



de Gauche à droite :
Moise Rahmani (Belgium), Edwin Shuker (UK) and Carole Basri (USA)

Réfugiés Juifs des pays arabes

Le point de vue d'un participant :

Bruxelles, 2 juillet 2008

Un tout petit événement historique a eu lieu hier dans un local exigü du Parlement Européen. C'était la première fois que la cause des réfugiés juifs des pays arabes était abordée dans le cadre de cette institution, soixante ans après les faits.

L'initiateur de cette rencontre était le député européen Paolo Casaca du Portugal, qui défend par ailleurs la cause des minorités ethno religieuses chrétiennes du Moyen-Orient. D'autres députés européens étaient présents. Casaca déplorait que les deux causes soient aujourd'hui encore presque inconnues des Européens.

Les orateurs, Moïse Rahmani (Égypte, Belgique), Edwin Shuker (Irak, Grande-Bretagne) et Carole Basri (Irak, États-Unis) étaient tous particulièrement captivants tant par leur verve, leur savoir et la tristesse dignement assumée qui se dégageait de leurs récits de persécution et d'exode.

Carole Basri est académicienne. Son travail a consisté à retracer les faits qui ont conduit à l'exode des Juifs indigènes des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord à la lumière du droit international. Issue d'une famille de notables juifs de Bagdad, elle retrace ses racines en Mésopotamie jusqu'à l'époque du « premier exil » judéen à Babylone, il y a 2700 ans. Elle a abordé systématiquement les définitions des termes de « réfugiés » et d'« épuration ethnique ». Pour elle, il est incompréhensible que la résolution 242 de l'ONU au sujet du conflit israélo-arabe (1967) aborde la problématique d'un « juste règlement du problème des réfugiés » alors que dans la pratique son application n'a été demandée que dans le sens d'une justice pour les réfugiés palestiniens et non pour les réfugiés juifs, pourtant plus nombreux.

Réfugiés Juifs des pays arabes

Une centaine de résolutions de l'ONU concernent les réfugiés palestiniens (750.000 personnes), alors que pas une seule n'a été formulée pour les réfugiés juifs. La population juive (900.000 personnes) des pays déclarés strictement « arabes » par leurs gouvernements respectifs a été presque entièrement contrainte de fuir. Tous les critères d'une « épuration ethnique » sont réunis pour que l'on puisse honnêtement utiliser ce terme afin de qualifier les procédés politiques mis en jeu, d'autant plus que les populations chassées ne représentaient en rien une menace militaire. Enfin, une véritable paix ne peut s'établir que si les problèmes des réfugiés des deux groupes en conflit sont abordés. Cela implique, selon Basri, une reconnaissance du tort commis par une grande partie des pays arabes, travail qui n'a pas encore été entamé.

Edwin Shuker a fait un récit détaillé de la période noire qu'a vécue sa famille en Irak sous le joug du nationalisme arabe baathiste. Il raconte comment un jour, enfant, il a été poursuivi par une bande de garçons qui voulaient le battre parce qu'il était juif. Un homme musulman l'a pris dans ses bras et a menacé ses poursuivants de le défendre avec sa vie. Un jour, sa famille a entendu qu'elle avait deux heures pour abandonner son foyer. Il regrette de ne pas avoir pu dire au revoir à son voisin et ami musulman Younous, qu'il aimerait retrouver aujourd'hui. Ses parents ne pouvaient emmener que le minimum vital – selon le décret en vigueur pour les Juifs – perdant ainsi tous leurs biens et même leurs photos de famille. Il parle d'une mémoire effacée. Edwin Shuker anime l'association JJAC, Justice for Jewish of Arab Countries, voir www.justiceforjews.com où vous trouverez un court film très poignant sur le sujet et une section en français.

Moïse Rahmani, auteur de « Réfugiés juifs des pays arabes, l'exode oublié », a également évoqué l'interdiction pour tous de préserver la mémoire de ce passé révolu, but atteint au-delà de tout espoir puisque même en Europe on n'en avait aucun souvenir. Une anecdote : alors qu'il avait soufflé quelques mots d'arabe à une jeune égyptienne, elle lui

Réfugiés Juifs des pays arabes

avait demandé comment il connaissait sa langue. Il a dit qu'il était un Juif d'Égypte. Elle a répondu qu'elle ne savait pas qu'il y avait eu des Juifs en Égypte. Presque trois mille ans de présence autochtone effacée des mémoires. Rahmani espérait que, « inch'Allah », les enfants de ses anciens voisins se souviendront un jour à nouveau des siens. Récemment, un petit groupe de vieux Israéliens voulaient retrouver leurs lieux de naissance en Égypte. Les Égyptiens les en ont empêché. Rahmani déplore que les gardiens des cimetières eux-mêmes ont dû quitter et qu'entre-temps les cimetières juifs ont été rasés par les autorités.

Un intervenant amazigh (berbère) a fait remarquer que ce travail de mémoire qui était fait par des Juifs d'Orient aujourd'hui avait une grande importance aussi pour les dizaines de millions de personnes appartenant à des minorités dans les pays arabes (ou « arabistes », pour reprendre son jargon de puriste) et ailleurs, interdites de parole. Pour lui, les Juifs de ces pays ont été « punis » non seulement parce que leurs frères avaient constitué un état-nation qui se soustrayait à une autorité arabo-musulmane, mais aussi pour prévenir et menacer toutes les autres minorités (Kurdes, Assyriens etc.) afin qu'elles n'aient jamais l'audace de demander l'une ou l'autre forme d'autonomie.

L'effacement de la mémoire de ces Juifs était aussi une manière d'assurer un caractère de plus en plus strictement arabo-musulman au Moyen-Orient, menant à des épurations ethniques de tous ordres loin des caméras de télévision. Par exemple, les communautés chrétiennes, dernières gardiennes d'une identité et d'une culture indigène (assyrienne, maronite etc.) et lourdement atrophiées au fil des siècles, étaient en passe de disparaître complètement de certaines régions aujourd'hui.

Sacha Horowitz
2 juillet 2008

Editeur responsable :
Institut Sépharade Européen
52, rue Hôtel des Monnaies
1060- Bruxelles

www.sefarad.org





JUSTICE FOR JEWS FROM ARAB COUNTRIES

International Rights and Redress Campaign

15 West 16th Street • (6th Floor) • New York, NY 10011 USA

Tel: (917) 606-8262 • Fax: (212) 294-8348

info@JusticeforJews.com • www.JusticeforJews.com

Notre mission :

"S'assurer que la justice pour les Juifs des pays arabes trouve sa place dans l'agenda politique et que leurs droits soient reconnus afin que la loi et l'équité soient respectées."

